

HONORAIRES TLIMMOBILIER

HONORAIRES DE VENTE T.T.C.

de 1 à 100 000 €uros = **15 %**
de 100 001 €uros à 150 000 €uros = **10 %**
de 150 001 €uros à 300 000 €uros = **8 %**
de 300 001 €uros à 500 000 €uros = **6 %**
au dessus de 500 000 €uros = **5 %**

HONORAIRES SPÉCIFIQUES DE VENTE T.T.C

Immeuble de plus de 2 lots = **10 %**
fond de commerce = **20 %**
terrain constructible = **10 %**

Honoraires minimum = 5 000 €uros

LES HONORAIRES DE L'AGENCE
SONT À LA CHARGE DU VENDEUR.

Tarif en vigueur depuis le 1^{er} avril 2009

HONORAIRES DE LOCATION T.T.C.

À la charge **exclusive** du
Propriétaire-Bailleur

Forfait de recherche de locataire 400 €uros

À la charge du Propriétaire-Bailleur

HONORAIRES DE CONSTITUTION DE DOSSIER
ET RÉDACTION DU BAIL

Pour la zone tendu (ex: Bezons, Argenteuil, Houilles) le montant est plafonné à **10 €uros par M²** voir la liste de la zone tendue à l'accueil
Pour la zone très tendue (ex: Paris, Haut de seine...) le montant est plafonné à **12 €uros par M²** voir la liste de la zone très tendue à l'accueil

HONORAIRES DE RÉALISATION D'ÉTAT DES LIEUX

Le montant des honoraires TTC au m² pour la réalisation de l'état des lieux est, quelle que soit la zone où se situe le bien loué à **3 €uros le M²**

À la charge du Locataire

HONORAIRES DE CONSTITUTION DE DOSSIER
ET RÉDACTION DU BAIL

Pour la zone tendu (ex: Bezons, Argenteuil, Houilles) le montant est plafonné à **10 €uros par M²** voir la liste de la zone tendue à l'accueil
Pour la zone très tendue (ex: Paris, Haut de seine...) le montant est plafonné à **12 €uros par M²** voir la liste de la zone très tendue à l'accueil

HONORAIRES DE RÉALISATION D'ÉTAT DES LIEUX

Le montant des honoraires TTC au m² pour la réalisation de l'état des lieux est, quelle que soit la zone où se situe le bien loué à **3 €uros le M²**

Tarif en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2014

HONORAIRES DE GESTION T.T.C.

10.5% des Encaissement Mensuel

À la charge **exclusive**
du Propriétaire-Bailleur

GESTION LOCATIVE

7.70% TTC des encaissement mensuels

ASSURANCE GLI «insor»
(GLI = Garantie Loyer Impayé)

2.80% TTC des encaissement mensuels
(souscription soumise à conditions voir en agence)

Tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2026



TLi L'immobilier de vos envies